

**ÉTAT DES MUSÉES AU CANADA
MÉMOIRE À L'INTENTION DU COMITÉ PERMANENT DU PATRIMOINE CANADIEN**

Association des musées canadiens

Juin 2016

INTRODUCTION

Les musées canadiens sont très appréciés par le public, mais les gouvernements particulièrement au niveau fédéral, les ont sous-estimés et ignorés. Le gouvernement fédéral a investi des sommes importantes dans ses propres musées nationaux, plus précisément des centaines de millions de dollars par an, mais il ne s'est guère préoccupé des autres musées du pays.

Le patrimoine canadien est loin d'être entièrement abrité dans les musées nationaux, et les véritables histoires qui ont façonné le pays sont présentées dans des musées locaux ou régionaux, parfois petits, un peu partout dans notre beau pays. C'est une riche tapisserie tissée grâce à l'amour de bénévoles et de généreux donateurs. Elle est très fragile et le pays doit prendre ce problème très au sérieux. Notre mémoire veut présenter l'état actuel de ces musées, et le soutien dont ils ont besoin pour jouer leur rôle important au sein de la société.

Nous vous encourageons à entreprendre la toute première étude parlementaire détaillée sur l'état des musées canadiens. Par le passé, le comité a exploré la culture canadienne dans son ensemble, mais ne s'est jamais concentré exclusivement sur les musées.

Vous découvrirez des récits fascinants sur ce pays et ses riches régions, mais vous entendrez également des histoires de négligence, d'occasions perdues et de grandes déceptions. Nous vous encourageons à visiter de nombreux musées et à y effectuer un examen complet dans le but de formuler des recommandations constructives dans l'intérêt des Canadiens. Le portrait de nos musées n'est peut-être pas celui auquel vous vous attendiez. Notre patrimoine culturel nous lie et nous conduit ensemble vers des méthodes de travail nouvelles et novatrices pour assurer une terre riche et tolérante.

UN PORTRAIT DES MUSÉES DU CANADA

Les musées sont une partie importante du tissu de notre pays. Il y a au Canada plus de 2600 musées et établissements patrimoniaux connexes, qui sont les intendants de notre patrimoine national et préservent notre mémoire collective. Les musées emploient plus de 32 000 personnes et plus de 103 000 bénévoles (qui donnent plus de 5,6 millions d'heures par an!) dans l'ensemble du pays.

Le gouvernement du Canada a une responsabilité particulière à l'égard de musées appartenant à l'État fédéral et exploités par lui, tels les musées nationaux, les lieux historiques nationaux et les musées relevant du ministère de la Défense nationale. Hors de ces établissements importants, qui sont des organismes fédéraux et bénéficient d'un soutien important de l'État fédéral, le gros de notre patrimoine est détenu par des musées sans but lucratif, provinciaux, régionaux et locaux de toutes les régions de notre pays. Ces organisations sont dirigées de façon très efficiente par des entités privées sans but lucratif et ont besoin pour survivre de bénévoles dévoués et de techniques ingénieuses. Elles constituent un modèle utile à choyer et exigent de nouveaux outils pour survivre en ces temps incertains.

Taille et budgets d'exploitation des musées de l'ensemble du Canada

Budget annuel	%
100 000 \$ ou moins	16 %
de 100 000 \$ à 499 999 \$	46 %
de 500 000 \$ à 999 999 \$	15 %
de 1 M \$ à 4 999 999 \$	13 %
de 5 M \$ à 15 000 000 \$	4 %
plus de 15 000 000 \$	3 %

Près de 62 millions de personnes visitent chaque année nos musées et nos lieux historiques, dont 7,5 millions d'écoliers. L'incidence économique et sociale des musées du Canada est énorme. Des sondages passés ont démontré que les gens qui visitent des musées disent les apprécier grandement (78 %) et sont d'avis qu'ils offrent de précieuses occasions d'apprendre (91 %), qu'ils se trouvent dans de grands centres urbains ou dans des localités isolées. Avec tant de musées, de lieux historiques et d'établissements culturels sans but lucratif dans l'ensemble du Canada, tous les citoyens peuvent se trouver représentés dans ces lieux de découverte et d'apprentissage. Non plus des temples statiques traditionnels, les musées se sont transformés en carrefours communautaires novateurs, devenant plus engagés et pertinents au sein de leurs collectivités.

La valeur des musées canadiens dans la société canadienne et ailleurs

Deux mille seize marque le soixante-cinquième anniversaire de la publication du rapport Massey-Lévesque. Nommés en 1949 par le gouvernement fédéral, les commissaires devaient examiner l'état des arts, des sciences et des humanités dans la société canadienne. Le rapport qui en a résulté en 1951 demandait au gouvernement fédéral de jouer un rôle important pour favoriser, promouvoir et financer les arts et le secteur culturel, et pour soutenir le développement des humanités et des sciences.

Au cours des soixante-cinq années qui ont suivi, les gouvernements fédéraux successifs ont élaboré un éventail de politiques, de programmes et d'autres mesures pour faire connaître à l'échelle nationale le riche legs de l'histoire, de l'expression artistique et des réalisations scientifiques au Canada, et en faire profiter. La plupart de ces mesures se sont concentrées sur les grandes institutions relevant du gouvernement.

Les musées canadiens ont joué un rôle majeur pour donner accès à diverses dimensions de ce legs. Les Canadiens, quant à eux, ont répondu en faisant des musées des destinations populaires pour tous les âges, partout au pays.

Les musées canadiens maintiennent leur popularité en offrant des programmes, expositions et services divers. Centres d'apprentissage tout au long de la vie, ils sont des ressources précieuses pour la recherche sur le patrimoine canadien, et pour sa préservation et son interprétation. Les musées permettent aux nouveaux citoyens canadiens de mieux connaître la vie au Canada et l'histoire du pays, et font la promotion de l'identité canadienne au-delà de nos frontières.

SOUTENIR NOS MUSÉES

Nos recommandations préliminaires, préparées après d'importantes consultations et présentées par le conseil d'administration de l'AMC, sont regroupées en quatre grands thèmes qui sont au centre des activités de tous les musées du Canada, grands ou petits : Infrastructures et gestion, Financement, Responsabilités sociales et Accessibilité. Les ressources nécessaires pour soutenir convenablement nos musées sont plutôt modestes.

1- Infrastructures et gestion

a. Infrastructure :

Les musées non-gouvernementaux souffrent actuellement généralement d'un manque criant d'entretien. Ils abritent des ressources précieuses pour notre société, mais on les a longtemps ignorés. En conséquence, nous sommes confrontés à de nombreuses crises relativement à la préservation, au savoir, à l'éducation et à la durabilité de ces biens de valeur, et elles doivent être réglées immédiatement.

Fuites de toit, manque de contrôle des conditions ambiantes et de l'humidité d'immeubles, pourriture d'artefacts en raison de mauvaises conditions, peu de recherches – la réalité à laquelle font face de nombreux petits musées n'est pas rose. C'est un portrait troublant.

Il faut des solutions nouvelles et pratiques pour aborder ces enjeux. Les musées évoluent. Les programmes de soutien gouvernementaux doivent aussi changer. Une nouvelle vision est nécessaire et nous traiterons de ce thème dans le présent document.

Puisque le rôle des musées se transforme, leurs réalités organisationnelles auxquelles ils font face changent. Les compétences requises pour travailler dans le secteur muséal sont en constante évolution; elles doivent comprendre un large éventail de gestion commerciale, une expertise en financement et de nouvelles technologies. Les spécialistes de musée travaillent étroitement avec leurs collectivités pour créer de la valeur, et les relations publiques et la collecte de fonds commencent à faire partie intégrante des responsabilités de tout le monde.

b. Dispositions législatives et administratives :

En raison de la place grandissante qu'occupe la technologie publique et numérique, une équipe de gestion muséale se heurte à des défis croissants en ce qui concerne les exigences administratives et juridiques, y compris la loi sur le droit d'auteur et les armes à feu, la numérisation et les polices d'assurance, pour n'en nommer que quelques-uns.

Actuellement, il y a très peu d'œuvres d'art contemporain en ligne à cause des lois sur le droit d'auteur et de l'incapacité des musées à payer les droits exigés. Les bibliothèques profitent de mesures spéciales, mais les musées sont laissés pour compte et le fardeau financier de rémunérer les artistes ou leurs héritiers leur incombe. Il en résulte que de moins en moins d'œuvres d'art contemporain sont exposées dans nos salles, ou en ligne, et les petits musées souffrent particulièrement de cet état de choses.

Un autre problème, ce sont les propriétaires de droit d'auteur qu'il est impossible de retracer. La loi canadienne actuelle est tout à fait désuète et n'offre qu'une aide très limitée, privant les utilisateurs, comme les musées, de la capacité d'utiliser de telles œuvres, et privant le public, qui

ne peut jamais voir ces œuvres. Nous demandons au Comité de se pencher sur ce problème et d'aider à y trouver une solution.

Grâce aux efforts de l'AMC, le gouvernement fédéral a mis sur pied un programme d'indemnisation pour financer les prêts importants d'œuvres d'art qui sont en grande partie assurés par le gouvernement fédéral. Les ententes d'indemnisation sont souvent complexes et il est difficile pour les musées d'en profiter. Les résultats pourraient être encore meilleurs avec l'aide de l'État. L'AMC offre également un programme d'assurance sans but lucratif pour nos membres qui a beaucoup de succès, et qui a contribué à réduire les primes d'assurance. Ce programme ne reçoit aucune aide de l'État fédéral. Il a permis de réduire considérablement, jusqu'à 50 %, les primes d'assurance. La plupart des petits musées ou des musées locaux ne seront par contre jamais capables d'avoir recours au programme d'indemnisation.

c. **Savoir-faire, compétences et perfectionnement professionnel des conservateurs :**

La plupart des musées ont perdu ou perdent des conservateurs spécialistes, ce qui, aux yeux d'un grand nombre dans le monde des musées, témoigne d'une crise. On met beaucoup l'accent sur les activités « de façade » des musées (programmes éducatifs, expositions, tournées...) plutôt que sur les compétences « de coulisses » spécialisées (conservation, compétences des conservateurs, restauration...). Sans conservateurs, et sans scientifiques capables de comprendre et d'interpréter les collections des musées, ceux-ci ne sont rien.

On a un besoin urgent de possibilités de formation plus nombreuses et de meilleure qualité pour les professionnels des musées. Les associations provinciales des musées font un excellent travail de formation, particulièrement pour les petits musées et les musées locaux. Cependant, il y a double-emploi et peu de coordination générale. L'AMC offre un programme de bourses pour aider, mais le financement a été limité à 75 000 \$ par an. À noter que certaines provinces, telles que le Nouveau-Brunswick et l'Alberta, offrent elles aussi des bourses afin d'appuyer le perfectionnement professionnel.

Beaucoup de collèges et d'universités offrent une formation en muséologie ou une formation technique, comme le programme d'études supérieures en études muséales de l'Université de Toronto, le très pratique programme d'études muséales du Collège Algonquin, le programme d'apprentissage sur place et à distance de l'Université de Victoria, la maîtrise en muséologie offerte à l'Université de Montréal... Ces programmes ne bénéficient d'aucun agrément, et sont peu ou pas coordonnés. Beaucoup des membres du corps professoral ne sont pas présents sur la scène nationale, et nous nous demandons souvent dans quelle mesure ils sont efficaces et nous inquiétons du bien-être des étudiants.

d. **Importance du réseautage pour les musées :**

Les musées réussissent s'ils partagent leur expertise, comme l'ont démontré les projets de conservation primés, les programmes éducatifs et les expositions qui ont été élaborés en partenariat avec divers musées et galeries d'art. Les musées nationaux et provinciaux doivent jouer un rôle de leadership auprès d'autres musées à travers le Canada pour s'assurer que leurs compétences et ressources constituent des atouts pour tous.

Les exemples qui suivent illustrent le succès de certains partenariats développés au cours des dernières années.

La force du **réseautage en Alberta** : Les musées de l'Alberta collaborent souvent, faisant du marketing commun, s'entraîdant pour le recyclage de matériaux et partageant information et compétences. Le sud de l'Alberta se réunit à différents endroits deux fois l'an pour ce faire et partager de bonnes idées. Nous en venons également à savoir ce que comprend chaque collection et pouvons ensuite faire des emprunts.

Le modèle québécois des services régionaux partagés : **Cellules régionales d'expertise en muséologie** (CREM). Le gouvernement du Québec a contribué à mettre en œuvre cette initiative spéciale pour soutenir les partenariats régionaux. Les CREM offrent des services muséologiques spécialisés et un soutien aux nombreux établissements patrimoniaux des régions de la Mauricie, de la Montérégie et du Saguenay–Lac-Saint-Jean (cas types). Par exemple, au lieu que tous les musées embauchent des restaurateurs pour la restauration d'artefacts, les CREM ont la possibilité d'engager à contrat un restaurateur professionnel qui se rend selon les besoins dans chacun des établissements de la région.

RECOMMANDATIONS

- i. Nous demandons un accroissement et une amélioration de la coordination des **programmes de perfectionnement professionnel** offerts par de nombreux organismes et associations, ainsi que de ceux offerts par les collèges et les universités. Les musées et les organismes fédéraux doivent soutenir la formation, car ils possèdent une expertise qui doit être partagée librement. Il importe de souligner que certains d'entre eux jouent un rôle exemplaire en cette matière, notamment le Musée canadien de l'histoire, mais que d'autres font piètre figure.
- ii. **L'Institut canadien de conservation**, à Ottawa, doit faire profiter plus largement de son expertise les musées au Canada. À une certaine époque, l'ICC disposait de laboratoires régionaux à travers le Canada et offrait des programmes étendus de diffusion externe. Aujourd'hui, à cause du financement restreint, il limite ses activités, et discrètement installé à Ottawa il se consacre surtout à la recherche spécialisée. Il offre chaque année aux musées un nombre très limité de séminaires sur les techniques de conservation. Nous estimons que l'Institut devrait faire davantage profiter de son expertise en offrant à son siège à Ottawa plus de séminaires de formation, de webinaires et des séances de formation poussée.
- iii. **Collaboration des musées** : Nous recommandons fortement que des mécanismes soient mis en place pour inciter les musées à collaborer étroitement au sein de regroupements régionaux pour partager leurs espaces d'entreposage, leurs services de conservation et leur expertise. Les ressources sont et continueront d'être limitées. Les musées nationaux et d'autres organismes fédéraux possèdent une expertise incroyable, qu'ils doivent partager avec la communauté muséale en général, qu'il s'agisse de la formation dans le domaine de la conservation, de la conception d'expositions, du marketing, de la conservation, des programmes à l'intention du public, etc. C'est une voie judicieuse à suivre, mais les musées doivent être encouragés à travailler ensemble. Il faut des incitatifs.

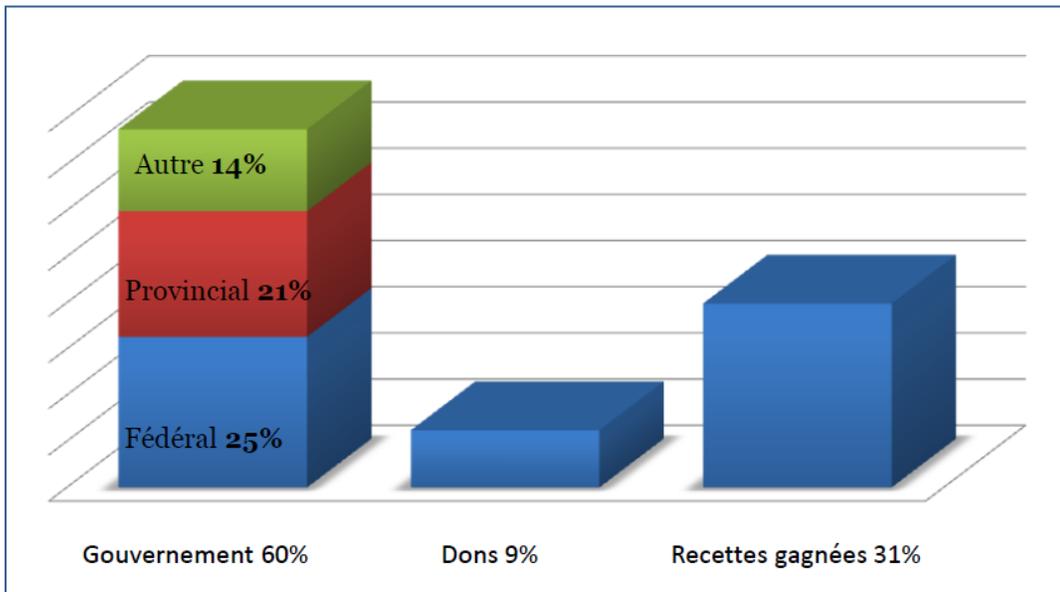
- iv. **Gestion des droits d’auteur** : Un examen législatif des lois canadiennes sur le droit d’auteur aura lieu bientôt, et nous vous demandons de prendre en considération un certain nombre de problèmes qui ont une incidence sur la capacité des musées à exposer des articles ou à en faire la promotion parce qu’ils sont protégés par le droit d’auteur. Nous sommes également inquiets des répercussions de la clause du Partenariat transpacifique, qui porte la durée du droit d’auteur à 70 ans après la mort de l’auteur. Cette décision nous paraît sans fondement et ne profiter qu’à des intérêts commerciaux.

Nous recommandons aussi une revue du droit d’exposition. Ce droit est unique au Canada et nuit à la capacité des musées de faire connaître le patrimoine créatif du Canada au public. Ce sont là des problèmes importants qui font obstacle à la libre circulation des connaissances d’un côté à l’autre de la frontière, et auxquels les bibliothèques et les archives sont également confrontées. Le Sénat a rejeté le droit d’exposition en 1989. Ce droit impose un fardeau administratif et financier aux musées qui exposent, dans leurs locaux ou ailleurs, des œuvres protégées par le droit d’auteur. Nous demandons qu’une « exception », et non une « exemption », soit prévue dans la loi sur le droit d’auteur pour permettre au propriétaire d’une œuvre de l’exposer dans ses locaux, exception semblable à celle prévue par la loi aux États-Unis. Nous demandons à nouveau qu’un fonds spécial soit créé pour payer les droits d’exposition ainsi que les frais connexes pour la publication d’œuvres, comme par exemple celles qui se trouvent sur des sites Web et autres plateformes, semblable au droit de prêt au public qui rémunère les auteurs pour les ouvrages qui sont prêtés par les bibliothèques. Une étude devrait être entreprise pour déterminer le champ d’application du fonds, afin de permettre que les œuvres soumises au droit d’auteur soient exposées publiquement et que les images soient publiées en ligne.

- v. **Assurances et indemnisation des musées** : Nous recommandons que ce programme, dont les résultats sont excellents, soit revu de façon à en élargir le concept de façons nouvelles et créatives. Par exemple, l’État de l’Illinois octroie l’immunité contre certains types de responsabilités civiles pour ceux et celles qui siègent à des conseils d’administration à but non lucratif. De la même façon, la US Volunteers Protection Act de 1997 protège les bénévoles contre les responsabilités personnelles. À notre connaissance, aucune protection semblable n’existe au Canada.
- vi. **La législation fédérale sur les armes à feu** : Cela a été un irritant pénible et prêtant à controverse pour les musées. Elle a été coûteuse en argent et en temps à administrer pour les musées, temps et argent perdus pour des activités plus importantes. Nous demandons que les véritables musées soient immédiatement exemptés des exigences de cette législation.

2- Financement

Sources typiques de soutien financier aux musées canadiens :



a. Le modèle de financement actuel :

Le gouvernement fédéral offre du soutien aux musées et organismes de mise en valeur du patrimoine du Canada par divers programmes de financement importants mais très modestes. Ces programmes sont très significatifs pour les bénéficiaires, mais au fil des ans, ils ont fait l'objet de nombreuses compressions. Ils sont difficiles d'accès et ne répondent plus aux besoins actuels de la communauté muséale.

Par exemple, le Programme d'aide aux musées (PAM) fut créé en 1972 et doté d'une allocation annuelle totale de 7 millions de \$ destinés au financement de projets réalisés au sein de musées non fédéraux. En tenant compte de l'inflation, cet investissement s'établirait à plus de 38 millions de \$ aujourd'hui. **L'allocation actuelle de PAM ne représente que 6,5 millions de \$ par année.** Depuis des années, l'Association des musées canadiens soulève cette question importante auprès de divers comités, y compris FINA, les ministres et les membres du Parlement.

Il s'agit d'un précieux programme qui appuie des expositions, des travaux de conservation et de préservation, des programmes éducatifs et la formation du personnel muséal. Il convient aussi de noter qu'en 1972, il existait environ 500 musées au Canada, tandis qu'à présent, on en compte plus de 2 600. Il est clair que la grande majorité des musées ne reçoit pas d'aide du gouvernement fédéral. Voilà une autre preuve de l'érosion de ce programme.

Nous prenons volontiers acte du fait que le Ministre a récemment simplifié le processus d'approbation et a délégué les ententes relatives aux subventions/contributions de moindre envergure au personnel cadre. Ces mesures constituent un très bon pas dans la bonne direction pour réduire les délais extraordinaires et aider à restaurer le moral auprès de la fonction publique. Nous appuyons ces initiatives et nous espérons qu'elles seront étendues.

Les musées canadiens manquent de vision commune. La Politique nationale des musées du Canada, également établie en 1972, a été revue en 1990. L'accent est souvent mis sur les établissements et musées nationaux de plus grande envergure. Il est temps que le nouveau gouvernement du Canada renouvelle son engagement envers nos musées qui sont des générateurs importants dans nos secteurs sociaux et le tourisme.

b. Diversification des revenus, y compris les commandites, la philanthropie :

Par le passé, les musées et les organismes de mise en valeur du patrimoine ont compté davantage sur l'aide gouvernementale, mais c'est de moins en moins le cas aujourd'hui. De nombreux musées diversifient leurs sources de revenus, surtout les revenus provenant des droits d'entrée, des ventes en magasin, des locations et des commandites. À titre d'exemple, les bénévoles au Galt Museum and Archives à Lethbridge, en Alberta, récoltent des semences patrimoniales à partir du jardin de plantes indigènes et vendent plus de 40 sortes de graines dans 5 points de vente. Ces graines aident au développement du jardin du musée et favorise le jardinage à faible consommation d'eau dans la région.

Il faut s'efforcer de créer des conditions propices pour les Canadiens de contribuer davantage à leurs musées et organismes de mise en valeur du patrimoine, ce qui permet à ces derniers d'augmenter leurs revenus d'exploitation et stabilité à long terme. Les dons du secteur privé constituent une source majeure de ces revenus, et c'est ici, selon nous, qu'il faut prendre des mesures plus musclées. Bien que le gouvernement du Canada ait augmenté les incitations fiscales pour les dons privés aux organismes de bienfaisance (y compris les musées et organismes de mise en valeur du patrimoine), peu d'entre eux ont pu mettre à profit cette nouvelle structure d'incitation en raison du manque d'expertise en financement et de la forte concurrence d'organismes de bienfaisance plus sophistiqués. En réalité, les dons en espèces et les dons de titres cotés n'ont pas augmenté de façon notable. D'autres secteurs, comme les soins de santé, les universités et les hôpitaux ont connu beaucoup de succès, mais les musées ne l'ont pas été en raison du profil, de l'image et de l'expertise. Parallèlement, l'expérience montre que ces programmes constituent un puissant incitatif auprès des donateurs privés actuels à accroître leurs dons et auprès des nouveaux donateurs à se joindre au mouvement.

Les revenus d'exploitation ont fortement augmenté dans les musées (boutiques, locations, droits d'entrée, etc.) mais il faut les appuyer par des ressources et du perfectionnement professionnel accrus. Chaque année, l'AMC offre un Congrès sur les entreprises muséales, lequel porte sur le développement de la vente de détail et d'autres possibilités de revenus pour les musées. Cet événement connaît un véritable succès. L'AMC offre également un programme de vente en gros pour diminuer les frais généraux tout en augmentant les revenus d'exploitation et la reconnaissance des musées locaux.

RECOMMANDATIONS

- i. Nous recommandons fortement l'élaboration d'une nouvelle **Stratégie nationale de financement des musées** et l'examen complet des programmes concernant le patrimoine auprès du ministère du Patrimoine canadien, et d'autres ministères appropriés (comme le ministère de la Défense nationale pour de nombreux musées militaires, le ministère des Affaires étrangères, le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, le ministère de l'Emploi et du développement social), dans le but de les moderniser et d'accorder un investissement convenable de nouveaux fonds.
- ii. Nous demandons une injection immédiate de quelque 40 millions de \$ par année dans le **Programme d'aide aux musées** pour l'ajuster en tenant compte de l'inflation. Cet ajustement serait fondé sur l'examen des programmes en cours et sur les besoins de la communauté muséale. Toutefois, étant donné la croissance de ce secteur, on pourrait réclamer un montant accru. Le programme actuel est pratiquement dépourvu de pertinence auprès des musées de grande taille et la majorité des petits musées ne sont pas admissibles au financement de projets.
- iii. Vu le grand nombre de musées au Canada (à but non lucratif seulement), nous pensons qu'il serait prudent pour les divers ordres de gouvernement d'établir des priorités/**normes de haute qualité** au sein des musées, selon l'importance des collections, de l'expertise et de la viabilité de ces établissements. Nous ne croyons pas que tous les musées sont égaux ou doivent être totalement soutenus. Compte tenu du financement gouvernemental limité, les musées bénéficiant d'un appui viable devraient satisfaire aux normes de haute qualité. Les musées qui ne sont pas viables ou qui se trouvent en deçà des normes devraient être autorisés à fermer leurs portes et à disperser leurs collections vers d'autres musées.
- iv. Nous recommandons fortement une initiative de 5 ans, soit le **Fonds des Canadiens soutenant leurs musées**, pour stimuler le soutien du secteur privé viable (personnes et entreprises) aux musées canadiens et organismes de mise en valeur du patrimoine. Le fond verserait une contribution égale aux dons faits par le secteur privé – à concurrence d'un plafond annuel – dans le but de contribuer à un fonds de dotation de musée ou à d'autres initiatives, comme la recherche et la préservation. L'objectif, pendant la durée de vie du fonds, serait d'augmenter le pourcentage des budgets d'exploitation totale des musées provenant des dons privés de 9 % à 15-20 %. A titre d'exemple, le musée américain moyen recevrait environ 40 % de ses revenus en dons. Un autre objectif serait d'accroître la santé fiscale et l'autonomie des musées et des organismes de mise en valeur du patrimoine grâce à leur participation à cette initiative.

3- Responsabilités sociales

- a. Sensibilisation et participation du public :
Les musées à travers le monde se lancent dans la création d'activités et de programmes innovateurs qui renforcent leur important rôle social. Publié en 2013, *Museums Change Lives* a établi la vision de l'United Kingdom Museums Association pour assurer l'impact social croissant des musées. Bien qu'il n'existe pas de vision générale de la sorte au Canada, de nombreux musées canadiens ont élaboré et mis en œuvre des programmes sociaux qui sont conçus pour

faire participer le public de façon positive et innovatrice. En travaillant auprès d'organismes de santé pour élaborer des programmes thérapeutiques et en explorant les questions du changement climatique, de l'identité sexuelle, de la santé mentale et des déficiences, les musées font participer le public à d'importantes conversations sociales.

Roll on Columbia: Exploring the Landscape and Culture of the Columbia River Treaty a été élaboré par Touchstones Nelson : Museum of Art and History in British Columbia pour discuter du rôle important que le fleuve Columbia joue dans le développement socio-économique des régions qui l'entourent, des États-Unis au Canada. Une autre exposition marquante est *Lake Winnipeg: Shared Solutions* qui a été réalisée par le Manitoba Museum et l'International Institute for Sustainable Development (MB) pour informer et mobiliser le public dans le cadre des effets du changement climatique sur le lac Winnipeg.

b. Participation des Autochtones :

Le leadership autochtone au sein de la communauté muséale s'est considérablement accru au fil des ans, y compris le soutien à un nombre accru de centres culturels des Autochtones qui vivent dans les réserves et hors réserve, et les programmes de perfectionnement professionnel comme le Programme de formation en pratiques muséales destiné aux Autochtones au Musée canadien de l'histoire. Toutefois, la représentation autochtone au sein de la communauté muséale en général est encore trop faible, surtout dans un pays comme le nôtre.

D'un bout à l'autre du pays, cependant, nous sommes témoins d'incroyables projets qui sont issus d'initiatives et de partenariats autochtones et muséaux.

La bande indienne Musqueam, le Museum of Anthropology de l'Université de la Colombie-Britannique, le Museum of Vancouver et l'Université de Waterloo ont reçu, à la cinquième remise annuelle de l'AMC, le prix Histoire vivante! pour leur exposition collaborative *čəsnaʔəm, The City before the City*, qui a mis l'accent sur le paysage historique et contemporain de la culture autochtone à Vancouver. Le projet exceptionnel s'est servi d'une variété de techniques et de technologies innovatrices pour connecter les visiteurs à l'un des plus grands villages anciens et sites de sépultures sur lesquels Vancouver a été construit. L'exposition multidisciplinaire a présenté de façon unique l'histoire du village ancien. Les visiteurs voyagent à travers trois sites distincts.

Au Québec, le projet multi-plate-forme *Mind's Eye* de l'Aanischaukamikw — Institut culturel Cri, qui comprend un livre, une présentation théâtrale et un programme éducatif, aide à préserver les histoires des Aînés et les connaissances qu'ils peuvent partager, pour s'assurer qu'ils continuent à être transmises d'une génération à l'autre.

D'autres questions importantes d'ordre muséal qui doivent être abordées dans notre pays constituent l'entretien des collections autochtones, leur retour à leur propriétaire légitime, l'embauche d'un nombre accru de conservateurs et de directeurs autochtones, et diverses façons de faciliter la réconciliation. Le Canada manque d'orientation et de cohésion à l'égard des politiques culturelles et patrimoniales des Autochtones.

RECOMMANDATIONS

- i. **Les musées et les peuples autochtones** : L'AMC et l'Assemblée des Premières Nations ont entrepris une étude déterminante, publiée en 1992, qui a mené au rapatriement de restes humains et d'artefacts sacrés. Elle a aussi permis la mise en œuvre d'un programme de formation à l'intention des peuples autochtones au Musée canadien de l'histoire, et l'établissement de plusieurs nouveaux musées qui sont gérés ou détenus par les Autochtones. Il faut en faire beaucoup plus. L'AMC a proposé l'établissement d'un nouveau conseil des musées et des peuples autochtones pour revoir les progrès réalisés et discuter des déceptions, notamment dans le cadre des recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, que le Canada vient tout juste de ratifier. Ce Conseil procéderait à une évaluation de deux ans et proposerait des recommandations aux gouvernements et à la communauté muséale.

4- Accessibilité

- a. État actuel de l'accessibilité physique et virtuelle aux musées :
Le monde numérique crée à la fois des possibilités et d'énormes défis pour les musées. La demande de contenu en ligne accru est en croissance. Par contre, peu de musées au Canada, sauf les grands établissements recevant un appui soutenu ont la capacité et les ressources nécessaires pour favoriser une véritable autonomie numérique – leurs collections, expertise et ressources rendues accessibles en ligne.
- b. Nouvelles initiatives d'accessibilité, y compris sensibilisation et engagement communautaires par les techniques numériques :
Le Musée virtuel du Canada, présentement géré par le Musée de l'histoire canadien, offre aux musées à travers le pays l'accès à l'expertise et au soutien financier dans le but d'élaborer et de partager leurs histoires et leur patrimoine en ligne, par le programme Expositions virtuelles (dans le cadre de projets pluriannuels d'envergure), et par le programme Histoires de chez nous (pour les projets d'histoire locaux de moindre envergure).

D'autres initiatives et partenariats dans le secteur privé se sont révélés positifs, y compris un partenariat fructueux entre l'AMC et TakingITGlobal, qui vise à accroître la participation des jeunes aux musées et aux sites historiques par le biais de la technologie. Explore150 est une application et un site Web interactifs qui encouragent les jeunes à visiter des musées et des sites patrimoniaux, et les incitent à effectuer des recherches interactives sur leurs appareils mobiles sans fil de façon simultanée.

- c. Développement de l'auditoire :
Les musées augmentent constamment les possibilités d'atteindre un public plus large et divers. Des programmes qui connaissent du succès comme le Laissez-passer culturel (LPC) continuent à croître en popularité et en importance. Géré par l'Institut pour la citoyenneté canadienne (ICC), le laissez-passer donne accès à plus de 1 200 établissements culturels aux nouveaux citoyens canadiens pendant toute une année suivant la cérémonie de citoyenneté. De plus, de nombreux musées ont récemment ouvert leurs portes aux réfugiés syriens.

Les musées offrent aussi des possibilités stimulantes aux jeunes d'enrichir leur perspective de carrière, grâce à des emplois et à des stages d'été qui sont mis à leur disposition par le programme Jeunesse Canada au travail. En 2015 seulement, grâce au programme, 750 musées à travers le pays ont offert à 1 325 jeunes Canadiens une expérience professionnelle inestimable. Ce chiffre continuera à croître grâce au financement accru annoncé en 2016.

RECOMMANDATIONS

- i. Bien que les musées de grande envergure peuvent prévoir des dépenses liées au marketing et à la promotion dans le cadre de leurs budgets opérationnels, la majorité des musées locaux/communautaires ont tendance à se fier aux possibilités de publicité ou de marketing sans frais, le cas échéant. Les musées à travers le Canada bénéficieraient grandement d'une **campagne nationale de l'appréciation du public** pour sensibiliser le public aux musées et à leurs programmes et impact, mais aussi pour créer une appréciation accrue de la contribution de ces importants établissements au Canada.

CONCLUSION

Nous soumettons respectueusement notre proposition, tout en reconnaissant qu'elle a été préparée rapidement en raison du court préavis de nous présenter devant ce comité. Je peux vous assurer qu'elle représente les accomplissements et les préoccupations de nos membres actuels pour l'avenir. Nous espérons qu'elle vous explique la situation actuelle à laquelle les musées font face, notamment les petits établissements. Nous voulons toutefois vous recommander fortement d'entreprendre une étude plus approfondie et exhaustive du secteur muséal au Canada, et de ne pas vous limiter à une enquête de trois jours. Nous serions heureux de revenir à cette date pour vous présenter un ensemble détaillé de recommandations.

Présenté ce 14 juin, 2016

John G. McAvity, C.M.

Directeur général

Association des musées canadiens

280 rue Metcalfe, Suite 400

Ottawa (ON) K2P 1R7

jmcauity@musees.ca

Tel (613) 567-0099

À propos de l'Association des musées canadiens

L'Association des musées canadiens (AMC) est un organisme national à but non lucratif et représente les intérêts de plus de 2 000 musées de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada. L'AMC est dirigée par un conseil d'administration élu et participe activement au Conseil international des musées à l'échelle internationale.

Les musées constituent des établissements qui sont créés dans l'intérêt du public. Ils encouragent leurs visiteurs à participer aux activités, favorisent une compréhension accrue et promeuvent le plaisir et le partage de l'authentique patrimoine culturel et naturel. Les musées achètent, préservent, recherchent, interprètent et exposent la preuve tangible et intangible de la société et de la nature. En qualité d'établissements éducatifs, les musées offrent un forum physique pour enquêtes et recherches.

www.museums.ca